

Enjeux et objectifs : DE LA CONSTANCE !

Équité sociale

Poursuite du rééquilibrage entre fiscalité directe et indirecte pour une plus grande justice et équité sociale.

Maîtrise des dépenses publiques

Diminution des budgets de fonctionnement courant des services et cabinets ministériels au profit des dépenses d'interventions publiques.

Équilibre de la PSG

Équilibre du budget de la protection sociale généralisée en cohérence avec la réforme qui sera déployée courant 2025.

Réduction de la dette

Maîtrise des niveaux d'endettement et des annuités pour donner au Pays de nouvelles capacités d'emprunt dans les années à venir.

Maintien de la commande publique

Maintien du niveau global d'investissement pour un soutien affirmé et continu à la commande publique.



Direction du Budget et des Finances de Polynésie française (DBF)

Bâtiments administratifs A1 et A2
rue du commandant Destremau

BP 97- 98713 Papeete, Tahiti
Téléphone : (689) 40 46 80 55
E-mail : secretariat.dbf@administration.gov.pf



Présentation du Budget 2025 de la Polynésie française

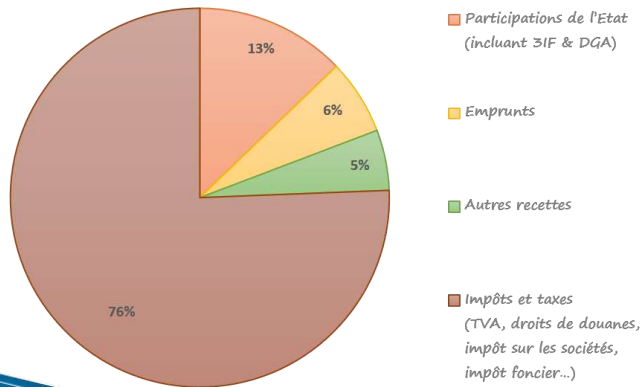
[Publication # 03 - février 2025]



Chiffres clés du budget

Recettes réelles inscrites au budget général

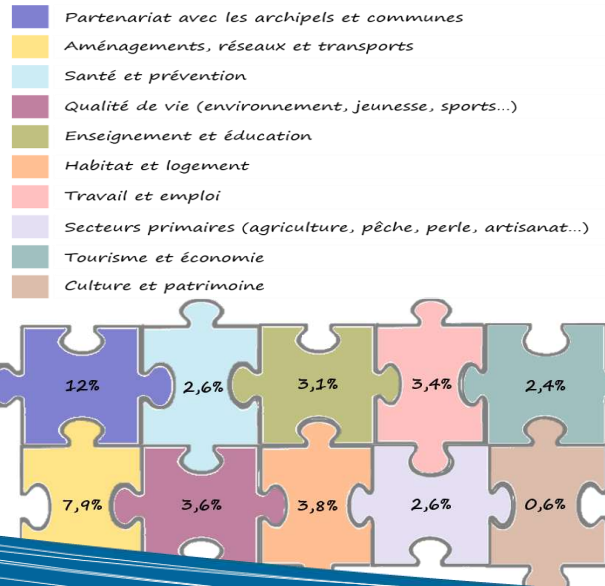
Les recettes de la Polynésie française proviennent essentiellement de la fiscalité, et notamment des taxes sur la consommation (exemple : TVA). Elles se présentent ainsi :



Dépenses inscrites au budget général

Un peu plus de la moitié des dépenses de fonctionnement et d'investissement incluant les opérations d'ordre (58 %) permet de financer les dotations aux institutions polynésiennes, les charges de fonctionnement de l'administration, le remboursement de la dette ou encore les dispositifs de défiscalisation.

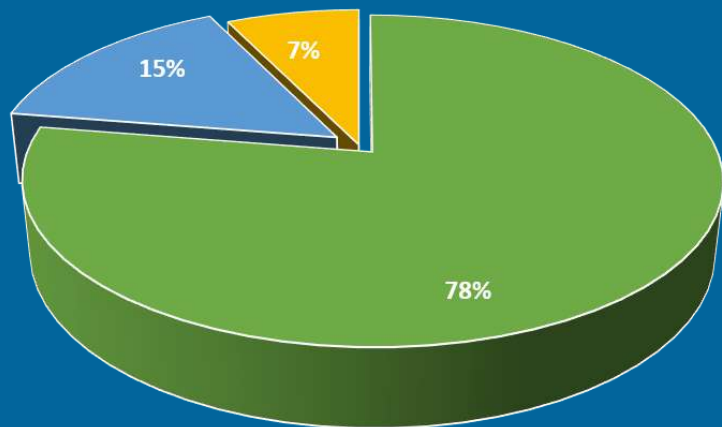
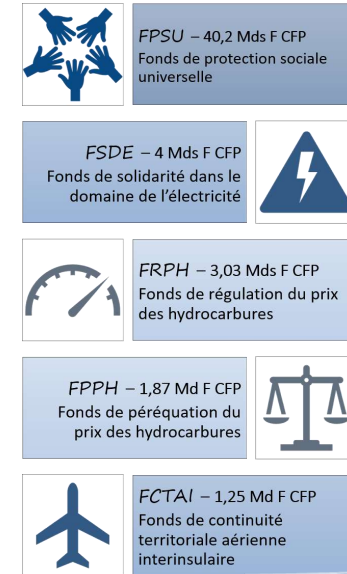
L'autre moitié est consacrée aux politiques publiques et se répartit comme suit :



Comptes d'affectation spéciale

Dans le budget, certaines recettes servent au financement direct de dépenses spécifiques. Ces dépenses, inscrites sur les « comptes d'affectation spéciale », viennent en soutien des principes d'égalité et d'équité.

L'annexe au budget 2025 mobilise ainsi des crédits pour 9 comptes d'affectation spéciale, dont les principaux sont les suivants :



Budget général 2025 de la Polynésie française

➔ **TOTAL : 237,24 milliards F CFP**

➔ **FONCTIONNEMENT : 183,9 Mds F CFP**
subventions et aides publiques, contributions aux communes et aux institutions, charges de l'administration, masse salariale

➔ **INVESTISSEMENT : 36 Mds F CFP**
chantiers, études, bâtiments, travaux

➔ **DETTE : 17,3 Mds F CFP**
remboursement du capital et charges d'intérêts